



Rapport annuel de la présidente 2003

Le rapport de cette année se veut un bilan des actions entreprises en regard des objectifs de la société fixé par nos statuts. La SSP a le particularisme de conjuguer des objectifs à l'image de la diversité de ses membres notamment en:

- encourageant l'acquisition et la diffusion des connaissances pédologiques
- facilitant les contacts et les relations interdisciplinaires entre les personnes et les institutions intéressées par la science du sol
- prenant position sur des questions politiques, scientifiques et sociales relatives au sol
- agissant pour la préservation à long terme de la fertilité du sol
- encourageant le contrôle de la qualité des travaux pédologiques
- représentant les intérêts des pédologues professionnels.

Mener de front l'ensemble de ces objectifs est mission quasi impossible. Le comité le sait, ses présidents passés et actuels le savent aussi et je ne peux qu'humblement tirer le même constat. 205 heures investies en 2003 sont une goutte d'eau dans ce qu'il serait nécessaire de consacrer pour faire plus, qu'un management de base de la Société.

2003 a toutefois vu l'effectif de ses forces vives renforcé par la création d'un bureau de gestion dirigé par Nicole Naef du bureau Babu. Son arrivée a permis de mettre en place des éléments nouveaux qui permettront à la Société de mieux se faire connaître et de présenter la diversité de ses activités notamment dans l'optique de recherches de ressources financières (plaquette de présentation, concept de sponsoring, contact avec la presse,...).

Plusieurs mandats, acquis pour partie en 2002 et poursuivis en 2003, ont donné un souffle nouveau aux travaux de la Société qui se professionnalise et devient un organe de référence et de consultation. Ils posent aussi la question de savoir en quel nom les recherches ou propositions issues de ces mandats sont publiées et si elles reflètent l'avis de l'ensemble des membres de la Société. En effet, les mandats sont généralement, par souci d'efficacité, attribués à une petite poignée de personnes, que d'aucuns pourraient croire des privilégiés, mais qui dans les faits se demandent s'ils renouvelleront l'expérience, au vu de l'effort fourni en regard des rémunérations offertes. Cette même petite poignée d'élus peut se retrouver sous le feu de la critique, car leur point de vue, aux dires de certains, ne reflète qu'une vision personnelle des questions auxquelles ils devaient répondre. Le problème n'est pas simple à résoudre et la Société de pédologie devra réfléchir à l'avenir sur la manière d'associer de manière plus participative ses membres à l'élaboration de ses travaux. Seule une telle démarche peut garantir la motivation et l'engagement à long terme de l'ensemble de ses membres.

Et cet engagement est vital!. Le sol est devenu, dans le domaine de la recherche notamment une „patate chaude“ dont plus aucun département ne veut se charger. L'enseignement de la pédologie est également remis en question. Ses retombées économiques sont difficilement perceptibles. Pourtant les problèmes et les atteintes qui pèsent sur cette ressource naturelle ne diminuent pas. Ils tendent même à augmenter. La déprise agricole menace les terres, même les plus fertiles, que la construction ne cesse de convoiter.

Il convient donc de se battre pour que la science du sol survive. Face à ces incertitudes, la Société, plus que jamais, doit faire valoir sa voix et une voix unie. Elle doit conserver ses membres et en recruter de nouveaux afin de rester d'une part dans le trend des problématiques actuelles et futures, d'autre part un partenaire fiable et à l'écoute des institutions et des professionnels.

Consciente de ces enjeux, la SSP a tissé et devra tisser encore de nouveaux liens avec les institutions et partenaires de demain qui seront demandeurs de données pédologiques. Le groupe de travail cartographie a entrepris depuis quelques années une telle démarche qui s'est concrétisée en 2003 par l'organisation des sessions scientifiques des 21 et 22 mars à Berne sur le thème général et transdisciplinaire : De quelles données pédologiques l'homme a-t-il besoin?. En collaboration avec le groupe de travail classification et nomenclature, une troisième journée et une excursion ont été organisées sur le thème : la classification des sols, fondement de chaque activité pédologique. Quelque 120 personnes ont participé à ces sessions, qui ont permis de rappeler l'ampleur des données pédologiques collectées en Suisse, leur valorisation très partielle et sectorielle faite à ce jour, les problèmes d'archivage, de contrôle et d'échange qui surgissent, le rôle et l'importance des systèmes de classification.

Cette réflexion de fond menée par la SSP a porté ses fruits puisqu'elle avait débouché, à fin 2002, sur l'acquisition d'un mandat de l'Office Fédéral de l'Environnement. Marianne Knecht a assuré la coordination de ce mandat. Elle se voit, à sa juste valeur, récompensée de son engagement dans le groupe de travail cartographie. Ce mandat important, de plus de Fr. 100'000 attribué à la SSP, doit permettre de garantir que les données pédologiques collectées par les institutions fédérales et les cantons, plus spécifiquement dans le cadre de travaux de cartographie, soient assurées, contrôlées et valorisables à l'avenir.

Dans le cadre de ce mandat, quatre sous-projets ont été attribués sur appel d'offres à des membres de la SSP et/ou à des spécialistes des domaines en question (archivages des données, collecte et utilisation future des données, bases et gestion informatique des données,...). Des contacts ont également été pris avec l'OFEFP pour transférer une partie de la base de données de littérature de la SSP dans la nouvelle base environnementale ENVIROCAT de la Confédération. Un rapport de synthèse sur l'ensemble de ces travaux verra le jour en 2004. Que l'ensemble des partenaires qui ont contribué à cette réflexion soient ici remerciés. Je ne peux qu'espérer que ces travaux conséquents verront une suite dans la mise en place effective d'un système de centralisation et d'échange des données.

Autres résultats tangibles des travaux de la Société : deux mandats acquis par la plateforme protection des sols, l'un relatif à une réévaluation des critères des surfaces d'assolement en Suisse (mandat de l'Office fédéral de l'agriculture-OFAG), l'autre à la proposition de valeurs limites pour la compaction du sol et de méthodes pour les mesurer (mandat de l'OFEFP). Ce deuxième mandat, initié en 2002, achevé en 2003, a débouché sur une consultation interne de la SSP au début 2004. Selon toute vraisemblance, une version étoffée et enrichie des remarques des membres de la Société sera publiée dans le prochain document de la SSP (N°13) avant d'être transmise à son mandant. Quant au premier mandat, un tableau révisé de 4 critères, chiffrés et argumentés, a été proposé à l'OFAG, pour consultation future auprès des différents services et institutions concernées.

Soucieuse de poursuivre ses efforts dans le contrôle de qualité des travaux pédologiques, la SSP a conseillé le SANU dans l'offre de formation de spécialistes de la protection des sols sur les chantiers. Elle a en parallèle retravaillé le règlement de reconnaissance de ces mêmes spécialistes et précisé son rôle dans cette démarche qualité.

Durant l'été (29-30 août 2003), la SSP s'est penchée, dans le cadre de son excursion annuelle, sur la question des frontières à transgresser ou non, au sens propre et figuré, dans la région de la Vallée du Rhin entre l'Autriche, le Liechtenstein et les cantons d'Appenzell et de St.Gall : frontières des systèmes et développement durable comme frontières éthiques et morales. Merci à Guido Schmidt et Peter Federer d'avoir initié cette réflexion d'actualité qui sera aussi débattue dans le cadre du prochain congrès de l'Académie des Sciences naturelles le 7 octobre 2004. Grâce à son bureau exécutif, la presse alémanique locale a relaté l'événement et fait connaître la Société (St. Galler Bauer Nr.37 du 12.9.2003). La SSP a franchi d'autres frontières grâce à ses représentants à l'Union des Sciences Internationales du Sol. Emmanuel Frosshard, représentant officiel de la SSP, s'est notamment investi dans la préparation d'un Symposium „Function of soils for human societies and the environment“ dans le cadre du 32^{ème} congrès international de Géologie qui se tiendra à Florence du 20 au 28 août 2004 prochain. Mes remerciements vont également à Peter Lüscher qui a exercé pendant plusieurs années la fonction de caissier pour l'Union internationale des Sciences de Sol et qui se retire à fin 2003.

Toujours dans un souci d'élargir son cercle de personnes intéressées à la science du sol, la SSP a consacré son document n° 12 à l'assainissement doux des sols pollués sous l'angle juridique „Sanfte Bodensanierung – Ansätze zur Weiterentwicklung des Bodenschutzrechts“ (E. Hepperle).

En conclusion, la SSP s'est acquittée avec compétence, dans les limites de ses moyens, à l'accomplissement des objectifs qu'elle s'est fixés. Des efforts supplémentaires devront probablement encore être réalisés dans les années à venir pour assurer la survie de la science du sol. Une démarche de sensibilisation du public et la recherche de sponsors permettront, je l'espère, de soutenir les efforts de la Société dans ce sens.

Une nouvelle fois, je rends hommage et salue mes collègues du comité, ainsi que notre comptable, Mme Arreger, qui m'ont secondé et appuyé dans l'exercice de cette année. Un grand merci également à Lilianne Brunner, du Groupe d'étude et de gestion, qui a mis au cours des deux années écoulées son énergie et son sourire au service de la Science du sol.

Enfin, je tiens à rappeler qu'une grande partie des activités de 2003 n'auraient pu être réalisées sans la confiance et le soutien financier substantiel de l'OFEFP et de l'OFAG, ainsi que de l'Académie des Sciences naturelles.